

LETTRE D'INFORMATION

N°6 - JUIN 2021

Agenda

MANIFESTATIONS SPORTIVES

Sous réserve des conditions sanitaires

BALL-TRAP

Le 5 juin à Orléans (45)

SAUTS D'OBSTACLES

Le 6 juin à Olivet (45)

KARTING

Le 12 juin à Clion sur Indre (36)

GOLF D'ÉTÉ

Le 26 juin à Nassigny (03)

CONVIVIALE GOLF

Le 10 juillet à Pouligny-Notre-Dame (36)

RÉUNIONS DE ZONE

ZONE 3 CHER

Le jeudi 17 juin à 18h - St Amand-Montrond

ZONE 5 INDRE

Le vendredi 4 juin à 8h30 - Le Blanc

EN BREF

LUNDI 17 MAI

Visite de la ministre des armées, Florence Parly, au Centre de Formation de la Défense ainsi qu'aux Ecoles Militaires de Bourges.

[Lire l'article sur le site](#)

Reprise des activités par étapes

Plus de détails
sur le site

	19 mai 2021	9 juin 2021
	Couvre-feu à 21h	Couvre-feu à 23h
Activités sportives et artistiques		
Activités sportives de plein air	10 personnes Uniquement sans contact	25 personnes Y compris sport de contact
Compétitions sportives de plein air	Pratiquants amateurs 50 personnes Uniquement sans contact	Pratiquants amateurs 500 personnes Y compris sport de contact
Etablissements sportifs extérieurs (stades)	Spectateurs : 35% de l'effectif, jusqu'à 1 000 personnes assises Pratiquants : publics prioritaires (mineurs, scolaires...)	Spectateurs : 65% de l'effectif, jusqu'à 5 000 personnes assises (pass sanitaire au-delà de 1 000 personnes) Pratiquants : tout public (y compris sport de contact)
Etablissements sportifs couverts (gymnases, piscines)	Spectateurs : 35% de l'effectif, jusqu'à 1 000 personnes assises Pratiquants : publics prioritaires	Spectateurs : 65% de l'effectif, jusqu'à 5 000 personnes assises (pass sanitaire au-delà de 1 000 personnes) Pratiquants : tout public (sauf sports de contact), 50% de l'effectif
Activités culturelles et artistiques		
Musées, monuments, centres d'art	Jauge de 8m ² par visiteur	Jauge de 4m ² par visiteur
Cinéma, théâtres, salles de spectacles, de réunions, des fêtes, conservatoires, salle de danse ...	Assis uniquement Spectateurs : 35% de l'effectif, jusqu'à 800 personnes par salle	Assis uniquement Spectateurs : 65% de l'effectif, jusqu'à 5 000 personnes par salle (pass sanitaire au-delà de 1 000 personnes)
Bibliothèques, médiathèques	Jauge de 8m ² par visiteur 1 siège sur 2	Jauge de 4m ² par visiteur 1 siège sur 2
Festivals de plein air	Assis uniquement 35% de l'effectif, jusqu'à 1 000 personnes	Assis uniquement 65% de l'effectif, jusqu'à 5 000 personnes (pass sanitaire au-delà de 1 000 personnes)
Parcs zoologiques en plein air	50% de l'effectif	65% de l'effectif



Ligue Centre-Val de Loire
16 bd Lahitole - 18021 Bourges Cedex
Tél : 02 48 66 51 41 - PNIA : 862 182 51 41
@ : liguecvl.fcd@gmail.com
Site Internet : <http://liguecvl.lafederationdefense.fr/>



Ligue Centre-Val de Loire FCD



ZOOM
SUR

Suppression du certificat médical pour les mineurs

Le gouvernement a souhaité simplifier l'accès des enfants à un club sportif en supprimant le certificat médical de non-contre indication à la pratique sportive au profit d'un questionnaire de santé équivalent à une attestation parentale pour prendre ou renouveler une licence.

Le décret n° 2021-564 du 7 mai 2021 prévoit donc qu'il n'est désormais plus nécessaire, pour les mineurs, de produire un certificat médical pour l'obtention ou le renouvellement d'une licence dans une fédération sportive ou pour l'inscription à une compétition sportive organisée par une fédération. La production d'un tel certificat demeure toutefois lorsque les réponses au questionnaire de santé du mineur conduisent à un examen médical, mais également pour les disciplines à contraintes particulières, comme :

- l'alpinisme,
- la plongée subaquatique,
- la spéléologie,
- les disciplines sportives pratiquées en compétition pour lesquelles le combat peut prendre fin par K-O,
- les disciplines sportives comportant l'utilisation d'armes à feu ou à air comprimé,
- les disciplines sportives pratiquées en compétition comportant l'utilisation de véhicules terrestres à moteur, à l'exception du modélisme automobile radioguidé,
- les disciplines sportives aéronautiques pratiquées en compétition, à l'exception de l'aéromodélisme,
- le parachutisme,
- le rugby à XV, le rugby à XIII et le rugby à VII.

Annulation du salon
artistique 2021

Le 3^{ème} Salon artistique devait se dérouler les 17 et 18 avril derniers à Gidy dans le Loiret. Malheureusement, en raison des conditions sanitaires, le salon a dû être annulé.

La ligue tenait à remercier toutes les personnes qui se sont impliquées dans cet événement : le comité d'organisation, les membres de la commission culturelle de la ligue, les représentants de la culturactivité du CSA de la base aérienne 123 d'Orléans, la municipalité de Gidy, mais aussi les jurés ainsi que toutes les personnes qui s'étaient inscrites pour participer au salon.

Nous vous donnons rendez-vous en 2022 à Le Blanc !

Bulletin de demande
d'adhésion 2021/2022

Le 17 mai dernier, la ligue a diffusé aux clubs un modèle de **bulletin de demande d'adhésion** pour la saison 2021/2022 qui prend en compte la présentation de **l'attestation de réponse négative à l'ensemble du questionnaire relatif à son état de santé** pour les adhérents mineurs, en lieu et place du certificat médical d'absence de contre-indication.

Est également ajouté un paragraphe pour les juges et arbitres au titre de l'honorabilité, surtout auprès d'une autre fédération. Ce qui implique la modification du paragraphe concernant les fonctions d'éducateur sportif ou culturel et/ou de dirigeant, propre à la FCD.

N'hésitez pas à procéder à la mise à jour de votre bulletin de demande d'adhésion en y insérant les modifications surlignées en jaunes dans le modèle. Ainsi l'association sera conforme aux prescriptions fédérales.



SPORT ET CULTURE DANS LA DÉFENSE

